



-----  
DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE  
-----

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 2  
Membres votants : 12

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2023

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 12 décembre 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL (donne pouvoir à Pascal Souche), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé Alotto), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Jean Paul JULIEN

### DEL2023\_093 : Projet de la chaufferie bois - Validation de l'avant-projet et modification des modalités de financement

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de requalification et de rénovation de l'Espace des 4 Vents. Pour rappel, avant le lancement des travaux de rénovation énergétique du gymnase, la commune a besoin, à court terme, d'externaliser certaines des fonctions du gymnase. Soit la bibliothèque qui sera située au hameau du Laca, ainsi que les vestiaires qui seront implantés dans le prolongement du bâtiment existant au Sud, dans le talus qui sépare le terrain de foot du gymnase.

L'état du système de chauffage actuel étant critique, la commune de Champagnier souhaite effectuer la conversion en chaufferie biomasse pour l'hiver 2024 - 2025. Il a donc été choisi de séparer ce lot de l'opération de rénovation globale pour l'étudier dès maintenant, afin de pouvoir trancher rapidement sur la solution technique à choisir et de son éventuelle interaction sur les travaux d'extension de vestiaires, selon la solution gardée pour le silo (intra-muros ou extérieur).

La réalisation d'une étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse en remplacement de la chaudière fioul existante pour l'Espace des 4 Vents permet aujourd'hui de se positionner sur une chaudière à bois déchiqueté en soufflé, dans le volume existant du gymnase et pour un coût total d'investissement de 309 403 € TTC. Le maître d'œuvre a présenté le diagnostic et la faisabilité du projet.

Monsieur le Maire expose le plan de financement prévisionnel de l'opération pour un coût total estimé à 257 836 € HT soit 309 403 € TTC :

| Dépenses        | Montant HT       | Recettes                                | Montant HT       | %          |
|-----------------|------------------|---|------------------|------------|
| Chaufferie Bois | 257 836 €        | Grenoble-Alpes Métropole – Fond Chaleur | 48 000 €         | 19         |
|                 |                  | Préfecture de l'Isère – DETR 2024       | 103 134,40 €     | 40         |
|                 |                  | Commune de Champagnier                  | 106 701,60 €     | 41         |
| <b>TOTAL</b>    | <b>257 836 €</b> | <b>TOTAL</b>                            | <b>257 836 €</b> | <b>100</b> |

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

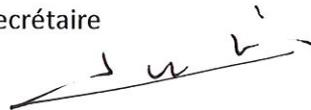
- De valider la solution de chauffage choisie ;
- D'approuver le plan de financement ;
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
Maire



Jean Paul JULIEN  
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 22 DEC, 2023  
Publié le : 22 DEC, 2023